

La Vie de Campagne

adoptées et le bill a été apporté à la
Chambre.
La seconde lecture a été adoptée.

SEANCE DU SOIR.

A la séance du soir, M. Parker demande au gouvernement si M. Carboneau a quelque chose à faire avec la question du service d'ambulances, soit directement, soit indirectement.

Sir Wilfrid répond que le gouvernement n'a absolument rien à faire avec M. Carboneau. Le gouvernement a agi avec M. Colombier et, officiellement, il ne connaît nullement M. Carboneau.

1.—Toutes sommes ainsi avancées au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, toutes sommes requises pour améliorations locales dans les Territoires du Nord-Ouest, n'excédant pas en totalité la somme de \$350,000.

2.—Toutes sommes ainsi avancées au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest seront portées à un compte désigné sous le nom de Compte de la dette des Territoires du Nord-Ouest et toutes dépenses seront considérées dans tout arrangement financier qui pourrait être fait en rapport avec l'organisation d'une province ou de provinces dans lesdits territoires, comme étant une dette par les dits territoires au fondement.

2.—Toutes sommes ainsi avancées au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest seront portées à un compte désigné sous le nom de "Compte de la dette des Territoires du Nord-Ouest", et elles seront considérées dans tout arrangement financier qui pourrâit faire en rapport avec l'organisation d'un territoire ou de provinces dans lesdits territoires, comme étant une dette due par les dits territoires au Canada.

M. Mulock a ensuite proposé sa résolution au sujet du service civil.

Les clauses de la résolution de M. Mulock ont été adoptées.

La Chambre s'ajourne à 140 heures.

La propagation de la tuberculose est nourrir les petits enfants avec du lait de vaches atteintes de la maladie.

Les efforts du professeur Von Behring tendent au remplacement des hôpitaux pour les consomptifs par des sanatoriums et un système d'inoculation. Il est convaincu que comme les animaux, les êtres humains peuvent être rendus réfractaires par des inoculations de toxine tuberculeuse.

Le mois dernier, à Cherbourg, j'ai assisté au lancement du "Jules-Ferry". Ce discours vous paraît un peu incohérent, mais vous n'oserez pas me le dire, et d'ailleurs vous allez voir que je suis mon idée.

J'expose donc dire que si Renan, d'une manière générale, était mieux "emboûché" que Voltaire, mais moins drôle, c'est

tesque qu'ils ont tous les deux accomplie. Les plaisanteries de Renan sur le prophète Amos, qu'il compa-

rait à Emile de Girardin, et sur le roi David, qu'il spirituellement rap-
prochait de Troppmann, sont de la même nature, que celles qui nous réjouis-
sent dans la "Bible expliquée" par
amoureux du roi de Pologne". Son
grand tort est de ne pas avoir pou-
sé la drôlerie jusqu'à l'injure. C'est
quelque chose, à la vérité, que d'avoir
appelé Jauhé,—vous savez bien
des Juifs,—"une créature de l'es-
prit du mal". La "Dépêche"
de Toulouse, dont je me sentais
si fier d'être, dit le correspondant

— Je n'étais le successeur de Colbert, fut-ce pour-la-contente de Renan. Là messieurs, est sa gloire, et là son éternel honneur.

— Il affecit parfois des allures aristocratiques, et je crois qu'il a pas tort. Mais de la révolution française avec autant de vénération qu'il le voudrais. Le respect ne me gêne pas ! Mais il faut vénérer ce qui est vénérable. Renan n'a peut-être pas assez vénéralé la démocratie, les savants, des arsenaux maritimes, le drapage d'acier ! "Institution de la Carmagnole !" "Institution de la Carmagnole !" "Institution de la Carmagnole !" "Institution de la Carmagnole !" Elle me l'âche dans un si grand homme ! Mais il a fait, à mon avis, tant de mal à la religion ! J'ai vu des moines et des nonnes qui se signaient avec tant d'effroi au seul é-

vous de son nom, que non seulement nous lui pardonnons tout le reste, mais ce reste s'éclipse dans le rayonnement de sa grâce incroyablement. Et c'est pourquoi, messieurs, moi, qui l'année dernière inaugurai la statue de Hoche à Quiberon, je n'ai pas voulu manquer au rendez-vous que m'avait assigné les Bleus de Bretagne. J'aurais encore quelque chose à dire, et j'ai dû ménager l'expression de ma pensée. Mais les cléricaux ne perdront rien pour avoir attendu, et je serai plus éloquent ce soir au banquet.

—Messieurs, il y a deux Bretagne comme il y a deux France. Il y a une Bretagne catholique et il y a une Bretagne anticléricale ou libre-penseuse. Nous sommes la seconde, et nous avons juré d'annuler la première. Elle nous gêne et nous n'en voulons pas.

est ce que nous avons dit l'année dernière à Quiberon, et c'est ce que nous disons aujourd'hui à Quiberon, en Bretagne de Châteaubriant et de la Bretagne de Henan. Nous sommes en Bretagne ne pouvons pas s'entendre ; il ne faut pas qu'elles s'entendent ; et si jamais elles en manifestent la déplorable intention, nous serions là, nous, les Bleus, pour nous interposer et les empêcher.

La Bretagne catholique a tenu Renan, la Bretagne dévote forme le premier de la loi humaine. Son nom n'est plus son nom, mais un symbole de haine. C'est pourquoi nous l'avons chassée. National et local, chacun a sa dignité d'entendre le patriotisme et le nôtre se glorifie d'être étroit, intrinsèque.

New-York.

Nous avons vu les Américains à rue, au restaurant, chez eux, nous l'est à les voir au repos, on peut employer ce mot lorsqu'il s'agit des gens d'ici, — c'est-à-dire une campagne.

Ces terribles d'Europe venus Amérique avec l'idée fixe de fortune et dont l'activité, sous l'apparence première de l'énergie et l'ambition, est devenue presque antique, n'ont pas perdu malgré tout leur énergie pour le supposer, pour ancestral des arbres et de la verdure. Mais ils apportent dans nature, au lieu de notre tranquillité et reposante, la mémoire de mouvement et de bataille.

En effet, dès le samedi, à onze heures, tout travail étant arrêté dans bureaux et les magasins, les rues se désolent dans les banlieues équipées de patineurs, de hockey sur glace, de baseball, de cross-country, de football, de croquet, de tennis, de basketball, de golf, de boxe, etc., etc.

raîns en même temps que la
des spectateurs — des jeunes
surtout — qui vont assister à
eux. Et l'on peut dire que c'est
dans les prairies gelées du Nord
des États-Unis, les gradins ensolei-
lés de la Louisiane et de la Calito-
nie véritable exposition des mu-
du nouveau monde.

Ces jeux publics sont ceux de
classe moyenne et de la classe
leure. Les riches eux, passent
dans les bureaux, le matin de
med, et s'en vont dans leur
riétés jusqu'au lundi, quelque-
jusqu'au mardi matin.

Qu'y font-ils ?

Ils organisent ce qu'ils appe-
nt "party". En Amérique
invite beaucoup et on s'occupe
On assortit le menu de

libataires et gens mariés. Ce n'en peut pas se passer de jolies filles et qu'on ne croit pas d'inviter toute leur famille. L'inst est établi du "chaperon". Une fille peut fort bien répondre à l'invitation d'un célibataire, jeune, même demeurer plusieurs heures lui, à la condition d'y être "peronnée", c'est-à-dire d'y être liée en même temps qu'une femme de sa connaissance qui assure le rôle de "chaperon", rôle pure

grique, car les hommes sont
elle timide, d'une telle res-
sant, mais les seules pour
être provoqués pour risquer lui-
re attaque... Mais nous pou-
expliquer cette psychologie
ard.

« J'ai visité plusieurs campagnes
mécaniques dans l'Est, je me
taste. Comme elle se ressen-
taucoup, je ne m'arrêterai qu'à
u trois des plus typiques.

Et d'abord, je voudrais, en lu-
tant justice, payer la dette à
l'homme, à l'ouvrier. L'Améri-
cain est un homme d'affaires (ré-
nédictes qu'il raconte lui-même
rouvent), qui, pendant les lo-
qu'il passe à la ville, se trans-
machin à écraser l'adver-
sité. Mais, quand maître se
l'attache du mieux qu'il peut à
de son farouche égoïsme et
endre à ses semblables les devo-
civilisation, il est en cela so-
dément d'affaires et des femmes
qualités, ici comme chez nous,
qualités charmantes de brenvi-
de socialisme. Mais je conna-
éhibitaires qui savent être pou-
dotes les plus délicats, les plus
de la maison.

Quand vous hôte à la sta-
a envoyé chercher à la sta-

Plus proche, en coupé, en mode automobile et qu'il vous a fait à votre commande. Vous savez ce que ça veut dire chez nous ? Ça signifie que le chauffeur doit appartenir au même pays que son maître. Comprendre au mot, c'est aller que sa main à l'air de ne plus s'occuper de rien mais ne pas offenser. Votre lit n'a pas son oriel ou son domestique tout et tout prévu pour trouver les autres vêtements rangés dans les trois armoires et votre lingier de recevoir étendus sur le lit ; une fleur éteinte avec une éponge est posée sur la console. Le bain est prêt. Les toilettes sont faites par un coiffeur qui ces façons hospitalières sont héritées de l'aristocratie d'Europe, elle admise avec quelle rapidité elle ont été assimilées par ces nouvelles

Vous descendez le matin à
pour le premier déjeuner ou bien
je faites monter dans votre cha-
chaque invité vient à son heure
d'ordr tant qu'il veut, aucun cri
un bruit ne le réveille.
Veut-il sortir à cheval, ou en
ure ? Veut-il conduire lui-même
se faire accompagner ? et la va-
rie choisit son cheval ou fait a-
le morning-phæton, le dog-car-
tandum ou le buggy. Pour plus
accoutume il a même pu inscrire
ordres la veille sur un tableau

Je viens de dire qu'on ret
dans la vie de campagne amér
es mêmes signes d'activité m
qu'à la ville. Pendant les jour
ai passés, soit à Bay-Shore,
M. J.-H. Hyde, soit à Lake
chez M. Georges Gould, plus c
de regarder les autres que de le
ter, j'ai pu observer les aîlés
nues des invités, jeunes gens c
ariés.

Tout est arrangé dans les
pour pouvoir à chaque instan
ner, agir, "faire" quelque
pour n'être pas obligé de p
à côté des Américains, nous
mes les pires bavards ! Quand
est pas dehors, quand on
que pas au ping-pong, au sa
la roulette, on sent très
l'ennui. Aussi, le zèle
maîtres de maison s'incorpore

[illegible]

— On ne repose plus, dit-il, on se fatigue quand de tennis de chambre on appelle le "squash", et qui consiste à lancer avec la raquette la balle contre un mur, de façon à empêcher l'adversaire de l'attraper au retour.

— On pouvait supposer qu'après une journée aussi remplie la jeune fille voudrait se reposer. Mais, après le dîner, c'était de nouveau le ping-pong, et même une fois je la vis s'essayer à jouer du cor de chasse.

— Vous ne lisez donc jamais, mademoiselle ? lui demandai-je.

— Oh ! oui, certainement.

— Mais quand ?

— Quand j'ai le temps.

— Et à quel moment causez-vous ?

C'est à Bay-Shore près d'une place triste aux flots morts, et dont la mélancolie a de la grandeur, que M. Hyde a sa villa, auteurs bâtie par son père, fondateur de l'Equitable. C'est une sorte de vieux château en bois, de style colonial comme tout ce qu'on a bâti jusqu'à présent dans ce pays. C'est là que M. Hyde a la plus

le séchage; une autre encore pour la maréchalerie, avec forge et enclume; dans la salle des selles, des vitrines en bois sculpté contiennent une véritable mausée de mors, d'étriers, de cors ou chasse, de vieux foudres de postillons, de vieilles brides écousonnées, en cuir rouge fané qui ont l'air

L'écurie elle-même est d'une construction me une salle à manger, les stalles sont crées, les mangeoires reluisent, les litères sont fraîches, des ruisseaux en pente entraînent les eaux, à aucune odeur dans ce sanctuaire. À côté de l'écurie, dans une autre petite stalle, un bassin est creusé, alimenté par de l'eau chaude et de l'eau

Le piqueur du général de Bois-
deffre au couronnement de l'empereur
Nicolas II. Il est fier de ses états
de service. Logé dans l'écurie, ses
appartements sont d'un luxe à faire
envie à de gros bourgeois français :
la "Revue des Deux Mondes" est sur
la table du salon, un piano est ou-
vert dans un coin. François Guil-

te anecdote. Le maître de céans a son bureau dans l'écurie, un bureau rempli de téléphones et de sonneries sans nombre, comme partout dans le reste de la villa d'ailleurs. Des tapis sur le sol, des canapés et des fauteuils, de vieux cadres, étains, de vieilles faïences, des meubles d'époque, etc.

[illegible]

ne bouteilles de soda, et nous
n'étions pas plus d'une dizaine d'hom-
mes. Le maître de maison, pris
au dépourvu, en était lui-même un
peu étonné. C'est ce à partir de
dix heures du soir, le whiskey est la
grande distraction campagnarde. L'A-
méricain, est, en Général, froid. De

Les femmes sont plus naturellement gâtes. Complètement dénudées de gêne et d'embarras, d'une simplicité vraiment idéale, dans leurs manières et dans leurs paroles, elles sont des créatures charmantes, toujours pré-

Chapeaux parais, calotte et bord en poil de chapeau, calotte garnie de rosettes de même chose et de coudre de couleurs Oxford, brun, bleu marine et noir, pour dames. Chapeaux se détaillant à \$2.75 qu'un achat direct et en grande quantité nous permet de vendre. **\$1.90**

Chapeaux en poil de chapeau, bord roulant, cousus de corde de soie et de pompons de poil, de couleurs mauve, faon, bleu, rouge, brun et blanc, pour dames. Notre prix régulier est \$1.25. Aujourd'hui, vous pouvez l'acheter pour. **89c**

DEPARTEMENT DES

MANTEAUX DE DAMES !

Pour le vêtement d'aujourd'hui, nous avons fait le choix d'une chic vêtements pour seule. Nous nous attendons à faire beaucoup d'affaires dans ce département et nous conseillons de vous rendre de bonne heure dans la matinée.

100 manteaux d'automne en drap Boxer noir et en Zibeline Oxford, faits de très beaux tissus, de couleurs de couleurs.

de qualité et de couleurs telles qu'il vous faudrait payer les prix réguliers pour les avoir, si pareilles valeurs ne se concentraient ici.

Blouses en soie Taffetas de très bonne qualité, jolies nuances nouvelles de blanc, cardinal, noir et bleu pâle, magnifiquement ornées de petits remplis et guirlandes en avant et en arrière, noué empiècement rond et ourlé, nouvelles manches, pour dames. Dimensions pour les blouses de couleurs : 32 à 40; pour les noires : 32 à 44. Valant ré- \$2.00

DE \$5.50 POUR \$2.95

Robes de Matelot à Moitié Prix pour Enfants Sortes que nous avons toujours	Sous-Vêtements d'Hommes à Prix Réduits Genres délassants de sous-
---	--

LA CIE S. CARSLBY LIMITED

hommes, plus engoncés, plus lourds, s'animant à leur contact et à leur exemple, mais ils les suivent et les imitent, plutôt que de les instruire.

MM. Alphonse Julien et Joseph Irente, ses cousins, MM. Arthur Iguire, Arcade Décarie et Albert I

met en œuvre, à la quatre-ix-doux, et on le joue très simplement sans que personne songe jamais à se moquer ou à blâmer. De là, ce naturel délicieux que l'on trouve si et qu'on ne trouve ailleurs que dans les « Jodels » de nos cantons du midi d'une "part" qui avait été organisée chez M. le célèbre avocat, Gehrard, dans

Rankin, Bert, MacMahon, M. Pato-

O. Aubin, E. Chartrand,

Bourcier, Fred, Haines, X. Gagnon, Dauphinais, Lavigne, Mercet et Girard, de la "Patricie". A. J.

A. J. de la "Jodels". Jodels de la

Amessee du "Journaliste Korse" che

le Aurde Meloché A. Tailleux,

dard, Portelaine Genest, R. L.

troument par des plus belles femmes de son pays. Il a de nombreuses liaisons avec les grandes vedettes latines, comme à l'époque où il dira de sa femme, celle qui sera sa seule et sa seule gouvernante, l'illustre orateur « qu'il trouverait par le chemin du cerveau, celui du cœur des belles Américaines, il rent se vanter de

(Spécial au "Journal")

21 septembre 1903.

—La cour de Circuit s'égaya
main.

—George Turner et Charles Wa
phie devant le ma

C'en n'a pas idée de cela en France !

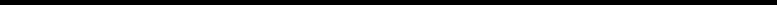
Jules HURET.

(«Le Figaro»).

LES FUNÉRAILLES DE

— Les RR. Pères Oblats sont à

Le deuil était conduit par les frères du défunt, MM. Joseph, Arthur et Jean-Baptiste Larente, son grand-



FINANCE et COMMERCE

LA PANIQUE

A montré le bout de l'oreille à Wall Street, hier
LE MARCHÉ LOCAL EST LOURD

Et un peu désorienté — Le Coal baisse, le Steel est soutenu

(Des bureaux du "Journal")

Jeu, 25 septembre.

L'aspect du marché est des plus sombres ce soir, la panique a même montré le bout de l'oreille cet après-midi à New-York et bien osé serait celui qui dirait que sera la journée demain. L'anxiété est d'autant plus grande que l'on ignore d'où vient le danger. Il n'y a pas en effet de cause apparente pour expliquer la terrible et incessante liquidation qui se poursuit sur le marché américain, et la crainte que cette cause n'existe réellement, mais qu'elle ne soit tenue secrète que pour l'avantage de la haute spéculation, donne le trac à tout le monde. L'élément professionnel est à son aise pour accomplir sa besogne de nettoyage, frappant de droite et de gauche, et conservant sans cesse l'avantage. Wall Street est en pleine déroute, depuis surtout l'écroulement des actions des gigantesques aciéries américaines et la démolition spéculative s'orientant dans la vraie direction. C'est ainsi que l'on ne tient aucun compte de la véritable situation économique de cette grande industrie, qui en dépit de la dépréciation de ses actions à la Bourse, commande tous les marchés du monde et gagne à ces actionnaires de gros dividendes. Tout le mal vient des excès d'un groupe de spéculateurs hasardeux, qui sont aujourd'hui forcés de lâcher prise et sacrifier impitoyablement les meilleurs titres qu'ils ont en portefeuille. Tout cela n'aura donc qu'un temps et la réaction est plus proche que l'on ne pense. L'expérience de Wall Street veut en effet que lorsque tout le monde voit les choses en noir, ces choses-là sont sur le point de devenir roses. La majorité a toujours tort à la Bourse, comme ailleurs du reste. C'est le petit nombre qui voit clair, et ceux-là sont quelquefois intéressés à ce que le grand nombre voie noir.

Le marché local est dénué d'intérêt particulier et il manque totalement de direction. L'apathie du public est énorme et il faudrait, pour éveiller l'intérêt au dehors, autre chose que du sentiment. La situation locale est néanmoins pleine de promesses et n'offre aucun danger.

Il y a plusieurs éléments de hausse à l'œuvre, qui n'attendent, pour se manifester au grand jour, que l'influence adverse de Wall Street s'amoindrisse.

Le commerce est florissant, les disponibilités abondent et l'atmosphère spéculative s'est purifiée depuis que l'imbroglio du Coal Steel a reçu une aussi satisfaisante solution. Demain, vendredi, les actionnaires des deux compagnies prononceront de plein gré la séparation de leurs intérêts respectifs et n'auront, nous en sommes certains, qu'à se féliciter.

Tout est prêt, disent les directeurs, pour les assemblées de demain. Les actionnaires auront, croyons-nous, pleine satisfaction.

On a fait cette semaine l'épreuve de la nouvelle cellule de Chambly et tout marche à souhait. Deux turbines sont déjà en opération et l'en compte qu'avant quelques semaines la Compagnie Montreal Light Heat & Power recevra de ses immenses usines de Chambly, toute l'énergie électrique, produite à cet endroit.

Le Coal a baissé à 72-1/2 et le Steel à 11-3/4 aujourd'hui, le premier ayant fait preuve d'activité. La Pacific Canadian a vu 119 3/4 à New-York et 120 ici et le Detroit a perdu 1-2 à 64-3/4.

Le Power est calme mais très bien soutenu, s'inscrivant à 76-1/2, regagnant 1-2.

Le Street est négligé.

Les cotes suivantes ont été spécialement citées de Londres aujourd'hui à MM. L.-J. Forget & Cie

Grand-Tronc 1ère préf., 112-1/2, 2e 100-1/4, 3e 50-1/4.

Pacific Canadian 124-3/4.

Baie d'Hudson 35-3/4.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. J. Forget et Cie, courtiers, 1218 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant:

VALEURS

24 Sept. 12.00 p.m. 25 Sept. 8.00 p.m.

Demande Offre Demande Offre

Pacific Canadian 124 120 120 120

Grand-Tronc 112 110 110 110

St. Lawrence 110 108 108 108

St. John 108 106 106 106

St. Pierre 106 104 104 104

St. Michel 104 102 102 102

St. Louis 102 100 100 100

St. Charles 100 98 98 98

St. Jean 98 96 96 96

St. Pierre 96 94 94 94

St. Michel 94 92 92 92

St. Louis 92 90 90 90

St. Charles 90 88 88 88

St. Jean 88 86 86 86

St. Pierre 86 84 84 84

St. Michel 84 82 82 82

St. Louis 82 80 80 80

St. Charles 80 78 78 78

St. Jean 78 76 76 76

St. Pierre 76 74 74 74

St. Michel 74 72 72 72

St. Louis 72 70 70 70

St. Charles 70 68 68 68

St. Jean 68 66 66 66

St. Pierre 66 64 64 64

St. Michel 64 62 62 62

St. Louis 62 60 60 60

St. Charles 60 58 58 58

St. Jean 58 56 56 56

St. Pierre 56 54 54 54

St. Michel 54 52 52 52

St. Louis 52 50 50 50

St. Charles 50 48 48 48

St. Jean 48 46 46 46

St. Pierre 46 44 44 44

St. Michel 44 42 42 42

St. Louis 42 40 40 40

St. Charles 40 38 38 38

St. Jean 38 36 36 36

St. Pierre 36 34 34 34

St. Michel 34 32 32 32

St. Louis 32 30 30 30

St. Charles 30 28 28 28

St. Jean 28 26 26 26

St. Pierre 26 24 24 24

St. Michel 24 22 22 22

St. Louis 22 20 20 20

St. Charles 20 18 18 18

St. Jean 18 16 16 16

St. Pierre 16 14 14 14

St. Michel 14 12 12 12

St. Louis 12 10 10 10

St. Charles 10 8 8 8

St. Jean 8 6 6 6

St. Pierre 6 4 4 4

St. Michel 4 2 2 2

St. Louis 2 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

St. Pierre 0 0 0 0

St. Michel 0 0 0 0

St. Louis 0 0 0 0

St. Charles 0 0 0 0

St. Jean 0 0 0 0

TEMPERATURE

Bureau météorologique, Toronto, 24. — Il y a eu beaucoup de pluie dans les provinces maritimes et il y a eu quelques averse éparpillées dans les Territoires du Nord-Ouest. Le temps a été beau dans les autres parties du Canada. Le thermomètre a marqué plus de 70 degrés à Winnipeg, 68-50 à Toronto, 41-60 à Ottawa, 40-54 à Montréal, 48-22 à Québec, 50-34 à Halifax, 56-60.

TEMPÉRATURES MINIMA ET MAXIMA : —
 Dawson, 36-40; Victoria, 52-60; Kamloops, 58-65; Calgary, 56-64; Medicine Hat, 42-74; Qu'Appelle, 44-56; Winnipeg, 40-76; Port Arthur, 26-44; Parry Sound, 38-50; Toronto, 41-60; Ottawa, 40-54; Montréal, 48-22; Québec, 50-34; Halifax, 56-60.

PROBABILITÉS : —
 Vallée de l'Ontario et Haut Saint-Laurent : —
 Vents de sud-ouest; beau et frais.
 Bas St-Laurent et Gaspé : —
 Vents d'ouest; beau et plus frais.

A JOLLETTE ET A LAPRAIRIE

Samedi, le 26 du courant, à 1 heure précise de l'après-midi, aura lieu, à Joliette, une grande assemblée, protectionniste.

Les trains du Grand-Nord partant de Saint-Jérôme d'un côté et de St-Basile de l'autre, auront un grand nombre de wagons supplémentaires pour conduire le public à l'assemblée. Les trains spéciaux reviendront à Saint-Jérôme et à Saint-Basile après l'assemblée.

De Saint-Basile à Joliette, aller et retour, \$1.00.

De Chertsey à Joliette, aller et retour, 85 cents.

De Saint-Paulin à Joliette, aller et retour, 80 cents.

De Ste-Ursule à Joliette, aller et retour, 70 cents.

De Saint-Justin à Joliette, aller et retour, 65 cents.

De Saint-Basile à Joliette, aller et retour, 65 cents.

De Saint-Cuthbert à Joliette, aller et retour, 50 cents.

De Saint-Norbert à Joliette, aller et retour, 50 cents.

De Sainte-Elisabeth à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Montcalm à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Jérôme à Joliette, aller et retour, 80 cents.

De Paisley à Joliette, aller et retour, 80 cents.

De Saint-Sophie à Joliette, aller et retour, 70 cents.

De New-Glasgow à Joliette, aller et retour, 70 cents.

De Côte Joseph à Joliette, aller et retour, 65 cents.

De Saint-Léon à Joliette, aller et retour, 55 cents.

De Cadot à Joliette, aller et retour, 55 cents.

De La Fourche à Joliette, aller et retour, 55 cents.

De Ste-Julienne à Joliette, aller et retour, 50 cents.

De Saint-Alexis à Joliette, aller et retour, 50 cents.

De Saint-Jacques à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Georges à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Émile à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-André à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Philippe à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Étienne à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Charles à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Jacques à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Georges à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Émile à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-André à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Philippe à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Étienne à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Charles à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Jacques à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Georges à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Émile à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-André à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Philippe à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Étienne à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Charles à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Jacques à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Georges à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Émile à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-André à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Philippe à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Étienne à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Charles à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Jacques à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Georges à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Émile à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-André à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Philippe à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Étienne à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Charles à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Jacques à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Georges à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Émile à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-André à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Philippe à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Étienne à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Charles à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Jacques à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Georges à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Émile à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-André à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Philippe à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Étienne à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Charles à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Jacques à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Georges à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Émile à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-André à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Philippe à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Étienne à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Charles à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Jacques à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Georges à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Émile à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-André à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Philippe à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Étienne à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Charles à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Jacques à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Georges à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Émile à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-André à Joliette, aller et retour, 40 cents.

De Saint-Philippe à Joliette, aller et retour, 40 cents.

L'Affaire Kert-Greenley

Le témoignage de Stevens O'Brien tend à confirmer les prétentions de la défense, que Louis Barrette aurait essayé d'extorquer de l'argent au père de l'accusé

L'enquête se terminera probablement cette après-midi

Le dénouement approche dans la fameuse cause de Kert et Greenley. Sur le banc où se tenait l'accusé, hier, avait pris place le père de la victime, dont nous annonçons hier le retour de Liverpool. Les témoins qui ont été entendus à la séance, de hier après-midi, sont MM. Stevens O'Brien, Louis Barrette mis sur le gril par les avocats de la défense, et finalement M. William J. Berrigan, secrétaire du Bureau des détectives, celui qui a pris la déposition de Louis Barrette dont ce dernier a refusé, certaines parties, lors de la lecture faite hier après-midi, par M. Jacobs. Aujourd'hui, M. Daniel McLaughlin No 2, et M. Joseph Charpentier, sous-chef de la sûreté sont appelés à comparaître.

O'BRIEN DANS LA BOITE AUX TÉMOINS

Stevens O'Brien qui demeure au No 41, rue St-Urbain, admet avoir donné le faux nom de Burns, mais il ne donne, comme explication de ce changement de nom aucune raison valable. Il a cru le soir où il se trouva à la maison de Kert (Max), que donner son vrai nom était inutile, de même que l'endroit de sa résidence. Il avoue avoir dit qu'il demeurait sur la rue St-Laurent.

M. Jacobs lui demande s'il avait vu Barrette longtemps avant de se rendre chez le père de l'accusé. Les M. Cook s'objecte à l'interrogatoire que l'avocat de la défense fait subir au témoin.

On décide alors de faire sortir le témoin, de peur que l'explication de la question telle que ses confrères de la défense l'ont posée, pourrait laisser planer des soupçons plus affirmés sur le témoin Barrette.

A cela, M. Cranshaw riposte par quelques mots acerbes à l'adresse des représentants de la Couronne. En réponse, M. Cook dit que ce n'est pas la première fois que son confrère insinue des remarques malveillantes à l'adresse des représentants de la Couronne, et cela depuis l'ouverture de l'enquête, mais il y prête peu d'attention.

Le témoin est ramené dans la boîte, et M. Jacobs change sa question, l'objection étant maintenue par la Cour. O'Brien affirme que c'est ce matin-là que pour la première fois, il a vu Louis Barrette. Il était alors dans les couloirs du Palais de justice. Quelques personnes lui désignent Barrette, et au sortir de la cour, il parla à ce dernier.

« Je ne l'avais nul rapport avec la cause. Avant cette rencontre, jamais il n'avait rencontré Louis Barrette. M. Jacobs demande au témoin s'il rappelle avoir dit à la maison de Kert (Max) le soir de l'enquête du coroner, et cela devant le père de l'accusé, l'avocat de la défense et le détective Carrington que lui (le témoin) était le mandataire de Barrette, qui savait toutes les circonstances du meurtre et promettait de s'enquérir, si on lui donnait un certain montant.

Réponse : Non, je n'ai pas dit cela. Je n'avais reçu que le message

de Barrette, pour le transmettre aux intéressés.

M. Jacobs poursuit, demande en quoi consistait ce message.

M. Cook s'objecte à cette question, et la cour opine dans ce sens.

Changeant de tactique, M. Jacobs pose la question suivante au témoin : « Par qui ce message était-il envoyé ? »

Réponse : « Par M. Birks. »

« Où demeure Birks ? »

Réponse : « Sur la rue Sanguinet, près de la rue Craig, mais je ne connais pas le numéro de sa résidence. »

Le témoin n'a jamais vu le nommé Birks depuis. Barrette n'a jamais fait aucune visite chez lui (le témoin). Quand le message lui a été donné par Birks, il se trouvait sur la rue Craig.

Confronté avec Louis Barrette, le témoin ne reconnaît pas en lui le personnage qui lui a donné le message. Le soir de l'enquête, quand il monta dans une voiture avec les avocats de la défense, il ne connaissait pas l'endroit où demeurerait Barrette. Jamais il n'a déclaré qu'il travaillait en compagnie de Barrette pour le compte de M. Poupore.

Il connaissait Birks, l'homme au message, depuis neuf mois.

Le témoin ne travaillait pas depuis six semaines.

M. Jacobs demande au témoin si Birks lui avait dit d'être le délégué de Barrette (Louis). La Couronne s'objecte et la cour déclare la question illégale.

Le témoin n'a pas revu Johnson, celui qui l'accompagnait chez le père de Kert.

Entre alors dans la boîte le nommé Louis Barrette. On le confronte avec O'Brien, et il dit n'être pas certain que ce dernier soit un de ceux qui sont venus chez lui le soir de l'enquête, lui suggérant d'obtenir de l'argent à Kert, vu qu'il connaissait toute l'histoire.

Barrette dit qu'il ne connaît nullement le nom de ceux qui sont venus chez lui au nom de Kert (Max). Lui-même avait les cheveux roux. C'est ce dernier seul qui lui a parlé.

L'avocat de la défense lui rappelle ensuite ce qu'il a déclaré devant MM. Charpentier, McLaughlin, le 8 septembre dernier. La déposition avait été sténographiée par M. William Berrigan, secrétaire du bureau de la Sûreté. Le témoin refuse certaines parties, affirmant que jamais il n'avait fait semblables déclarations, mais les principales parties ayant rapport à sa présence sur les lieux au moment du drame, il les accepte.

Transquestionné par M. Cook, Barrette déclare qu'avant-hier soir, l'homme aux cheveux roux, est venu le demander chez lui. Il a refusé de lui parler. Il était alors à 9 heures du soir.

TEMOIGNAGE DE M. BERRIGAN

Appelé dans la boîte, M. William Berrigan, jure qu'il a pris la déposition de Barrette. Comme ce dernier parlait en termes plus ou moins obscurs, quand il s'est agi de transcrire les mots de sa déposition, il a employé d'autres termes.

Après ce témoignage, la Cour s'ajourne à 2 heures cet après-midi.

A QUOI SERT D'AVOIR DES PHARES ?

La barque "Devonia", venant des îles Barbades avec une cargaison de mélasse, est saisie dans le port pour avoir considérablement endommagé un phare flottant dans le bas du fleuve.

On a vu assez souvent des steamers ou des bateaux s'échouer dans le fleuve Saint-Laurent pour cause d'absence de phares, mais il est arrivé assez rarement à un vaisseau de se faire mettre en quarantaine pour avoir trop rencontré sur sa route. C'est pourtant le cas de la barque trois mâts "Devonia", qui a été saisie hier après-midi, pour avoir causé des dommages à un phare flottant dans le bas du fleuve Saint-Laurent. Cette saisie a été faite par MM. Léopold Gravel et A. Bissonnet, huissiers de Sa Majesté Édouard VII.

Le bref était émané de la cour d'Édouard VII. L'Amirauté, l'hon. M. H. Préfontaine, Ministre de la Marine et des Pêcheries, agissant au nom du Roi.

La barque "Devonia", est arrivée au port à Hochelaga, mardi de la semaine dernière des îles Barbades avec une cargaison complète de mélasse pour la maison Laporte & Martin.

LES DELEGUES ANGLAIS

Après avoir visité l'Ouest, ils s'en vont se rendre compte des ressources que renferment les provinces maritimes

Les délégués des Chambres de Commerce de l'Empire ont laissé notre ville hier matin, en compagnie de MM. Davidson et Hadrid du Board of Trade et de M. Catell de la chambre de commerce.

Le parti a visité les usines électriques et de pulpe de Shawinigan Falls. De là les visiteurs ont continué sur le chemin de fer de Québec et Lac St-Jean.

Ce matin, ils seront les hôtes du Board of Trade de Québec et des autorités civiques.

Dans le cours de l'après-midi, ils se rendront à Chatham Junction via l'Intercolonial. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick et quelques membres du cabinet leur souhaiteront la bienvenue.

Le parti visitera la vallée de la Miramichi et de la rivière Hashavach. Après avoir passé l'après-midi à la station de Chatham Junction, ils se rendront dans le cours de la soirée à St-Jean, où ils seront reçus par le maire et la chambre de commerce locale.

Dans le cours de la semaine prochaine les délégués feront un tour de chaîne les délégués de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick pour revenir à Québec le 3 octobre prochain.

LA QUESTION DES TRAMWAYS

La question des tramways, qui devait être discutée à cette séance, est remise à une séance spéciale fixée à mercredi soir de la semaine prochaine.

LE TERMINAL

M. Mullarkey soumet le nom des rues où le Terminal veut installer ses voies ferrées.

Sur la rue Moreau jusqu'à la rue Nolan, sur la rue Nolan jusqu'à la rue D'Amboise, et sur la rue D'Amboise jusqu'à la rue St-Jacques, sont les limites nord de la cité, lorsque sera ouverte au public.

LE CRANE OUVERT

Un bambin du nom de Ernest Moran, reçoit une ruade à la tête d'un cheval furieux, hier après-midi, et il est mourant à l'hôpital

Etendu sur un lit d'hôpital, un jeune bambin de 8 ans, voit la vie où il venait à peine d'être sorti du point de la quitter. Le jeune Ernest Moran, dont les parents demeurent au No 201, rue Saint-Martin, n'a plus qu'un souffle. Arrivé à l'hôpital Notre-Dame hier après-midi vers trois heures, avec un trou béant dans la tête, les médecins font tout leur possible pour l'arracher à la mort, mais ils ont peu d'espoir sur le recouvrement du pauvre petit. Ce dernier jouait hier après-midi dans une cour, près de la demeure de ses parents, où se trouvait un cheval libre.

Impudent comme tous les enfants de cet âge, il s'approcha de la tête et poussa même l'audace jusqu'à la piquer d'un bâton. Furieux, l'animal lança une ruade qui atteignit le petit à la tête. Le fer s'était enfoncé dans la boîte crânienne en faisant une plaie béante. On donna l'alarme et les parents vinrent avec leur enfant à l'hôpital Notre-Dame, où on attend sa mort d'heure en heure.

LES TROUBLES D'UN RAMONEUR

Alfred Marsh, ramoneur licencié de la ville de Montréal, mandé pour ramener la cheminée de la compagnie "Merchant's Cotton Mills", de St-Henri, qui n'avait pu se procurer un de ces gratteurs de cheminées dans les limites de cette ville a été arrêté par un constable au moment où il terminait sa besogne.

M. Marsh avait retardé de quelques jours de se rendre à la manufacture, la même journée où il faisait la besogne, il était arrêté, vu qu'il n'avait pas le droit d'exercer son métier à Saint-Henri. Jeté dans les cellules, n'ayant pas d'argent en poche pour fournir un cautionnement, il fut libéré plus tard par sa femme. Hier matin, ayant retardé de comparaître devant le recorder Larochelle, son cautionnement a été confisqué. Malgré ses troubles, le ramoneur, un bon enfant ne veut pas pousser l'affaire plus loin.

CONDOLEANCES

Les membres de l'Union Ste-Cécile ont appris avec douleur la mort soudaine de M. Alfred Larente, frère de M. A. Larente, membre de l'Association. L'Union prie la famille éplorée d'accepter ses plus sincères sympathies.

J.-A. DECELLES, Sec.

9 MOIS A L'OMBRE

Richard Craven, qui avait plaidé coupable, il y a quelques semaines, à l'accusation de vol de lingerie à la Buanderie Troy, a reçu sa sentence hier. Le juge Desnoyers, l'a envoyé pour 9 mois en prison.

Commission de la Voirie

L'échevin Larivière revendique énergiquement l'honneur des membres de ce comité mis en suscipion par certain journal du soir--La question des tramways remise à mercredi prochain--Les rues où le Terminal veut obtenir droit de passage--Les nouveaux pavages permanents--Le concasseur donne entière satisfaction

La commission de la voirie s'est réunie en séance régulière hier après-midi sous la présidence de M. l'échevin Vallières.

Avant de procéder à l'examen des items mentionnés à l'ordre du jour, M. l'échevin Larivière tient à faire quelques remarques.

Il trouve étrange la conduite d'un certain journal du soir, qui tente de prêter l'opinion publique contre les membres de la commission de la voirie qui ont à faire l'étude des nouvelles propositions de la compagnie des tramways.

« La question nous est à peine soumise, dit-il, personne ne s'est encore prononcé dans un sens ou dans l'autre, et déjà nous sommes irrémédiablement condamnés. Ce qui se passe ici est présenté sous un faux jour et cela dans le but d'amener l'opinion publique.

Je comprends que les journaux ne peuvent avoir les mêmes idées sur une question, mais il est manifeste, qu'il y a parti pris chez cet organe du soir pour dénaturer les faits et au point qu'il est naturel de se demander si ce journal qui crée "aux petits chars" n'est pas l'organe attitré du "Terminal", et si c'est M. Mullarkey qui l'inspire, il joue un bien mauvais rôle.

Les dires de ce journal ne doivent pas nous troubler nos délibérations, et exercer une influence quelconque sur l'attitude que nous avons à prendre sur une question qui intéresse les citoyens, nos mandataires. L'influence de ce journal sur l'opinion publique nous avons pu en juger la valeur il y a deux ans. Tous ceux des échevins qui ont travaillé pour le Terminal alors ont eu de l'opposition aux élections municipales, ceux qui ont travaillé contre, ont été élus par acclamation.

La public a dit que nous avons un mauvais contrat avec la compagnie des Tramways. Le Conseil de ville a été unanime à déclarer qu'il fallait le défaire.

De ce que j'ai exprimé, il en est résulté que nous avons aujourd'hui de nouvelles propositions à étudier, et le prétendu défenseur des ouvriers, ne voudrait même pas que l'on prenne connaissance des lettres qui nous sont envoyées.

Pour ma part je ne me laisserai pas intimider. J'ai l'intérêt de la ville à cœur et j'ai mon honneur personnel à sauvegarder vis-à-vis mes électeurs dont je ne crains pas le jugement.

M. l'échevin Vallières, président de la Commission de la voirie, prenant la parole, dit :

« Vous connaissez l'opinion que j'ai de mes collègues et je vous prie de croire que je ne suis, ni de près ni de loin, l'instigateur de ce qui est publié dans les journaux.

« Pour ce qui me concerne personnellement, j'ai mon opinion et je respecte l'opinion de mes collègues.

« Je puis ajouter qu'ils sont tous bien intentionnés, et il serait absurde de dire qu'ils ont voulu n'y avoir qu'un seul membre de cette commission qui le soit.

« Je répète énergiquement l'insinuation fautive, qui pourrait y avoir quelque un de malhonnêteté au sein de la commission de la voirie.

LA QUESTION DES TRAMWAYS

La question des tramways, qui devait être discutée à cette séance, est remise à une séance spéciale fixée à mercredi soir de la semaine prochaine.

LE TERMINAL

M. Mullarkey soumet le nom des rues où le Terminal veut installer ses voies ferrées.

Sur la rue Moreau jusqu'à la rue Nolan, sur la rue Nolan jusqu'à la rue D'Amboise, et sur la rue D'Amboise jusqu'à la rue St-Jacques, sont les limites nord de la cité, lorsque sera ouverte au public.

LE CRANE OUVERT

Un bambin du nom de Ernest Moran, reçoit une ruade à la tête d'un cheval furieux, hier après-midi, et il est mourant à l'hôpital

Etendu sur un lit d'hôpital